

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2017

DE L'AAIHP

TENUE LE 26 MARS 2018

ORDRE DU JOUR

- 1 . *RAPPORT MORAL DU PRESIDENT* : Emmanuel **CHARTIER-KASTLER**
- 2 . *RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL* : François **DANIEL**
- 3 . *RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER* : Philippe **BRUN**
4. *QUESTIONS DIVERSES* (à faire inscrire en début de séance auprès du Secrétaire général)
- 6 . *DEPOUILLEMENT ET PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION*

PRESENCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESENTS

Clément BOUCCARA - Philippe BRUN - Antoine CASTEL - Emmanuel CHARTIER-KASTLER -
François DANIEL - Pierre DESBIEZ - Claude HAMONET - Anne-Marie KAPRON - Bernard
KRON – Patrick SERPEAU - Jean VALTY - Jean- Nicolas VIDART.

EXCUSES

Michel ARSAC - Claude François DEGOS - Rozen d'ESPEREY - Alain HAERTIG - Jérémie
LEFEVRE - Sylvie Athéna ROUER SAPORTA - Christophe TRESALLET - Richard VILLET .

ABSENTS

Jean-Pierre BRUNET - Jean-Pierre COUSTEAU - Philippe MONGREDIEN
(Présidents et vice-présidents Internes/ CCA).

MEMBRES DE L'AAIHP

Jean CADY - Maryse HUBERT - Ivan LAPREVOTTE - François MONNEINS - Gille MUSY - Alain
RAUZY - Marc Riquet.

VOTE POUR ELECTION CA

(NOMBRE DE COTISANTS 2017 : 1157)

1 – AIHP

11 postes cette année sont à **renouveler**

- **SORTANTS QUI NE SE REPRESENTENT PAS**

- Jean-Pierre Brunet
- Antoine Castel
- Jean-Pierre Cousteau

- **SORTANTS QUI SE REPRESENTENT**

- Clément Bouccara
- François Daniel
- Claude François Degos
- Bernard Kron
- Jérémie Lefevre
- Philippe Mongredien
- Patrick Serpeau
- Jean Valty

- **NOUVEAUX CANDIDATS**

- Philippe Denormandie
- Olivier Chosidow
- Jean-Paul Marre

2 - ADMINISTRATEURS IHP en exercice :

Deux postes automatiquement attribués au Président et au Vice-Président du Syndicat des Internes.

3 – ADMINISTRATEURS CCA en exercice :

Deux postes automatiquement attribués au Président et au Vice-Président du Syndicat des Chefs de clinique.

Nombre de membres de l'Association ayant le droit de vote convoqués : 1157

Résultat du suffrage : 331 votes (dont 5 bulletins nuls)

RESULTAT DES VOTES (11 postes à pourvoir- 11 candidatures reçues) :

- Clément Bouccara	250	élu
- Olivier Chosidow	260	élu
- François Daniel	282	élu
- Claude François Degos	257	élu
- Philippe Denormandie	266	élu
- Bernard Kron	260	élu
- Jérémie Lefevre	257	élu
- Jean-Paul Marre	261	élu
- Philippe Mongredien	241	élu
- Patrick Serpeau	253	élu
- Jean Valty	245	élu

DECEDES 2017

BISELICHES François 1969
BOURGEOIS Alain 1974
CABROL Christian 1950
CAMEY Maurice 1948
CERF Marc 1953
CHEVROT Alain 1967
COLIN André Henri 1954
COUR Jean Claude 1969
DANA Max 1958
DORAT Jean 1963
ENGELMANN Philippe 1963
GABET Francis 1970
de GAUDART D'ALLAINES Claude 1948
GERARD Yves 1950
GUIDET Michel Paul 1955
HECHT Yves 1957
HUSSON Jean François 1964
ISRAEL Lucien 1951
JASMIN Claude 1962
LAUFENBURGER Annie 1973
LEFAUCONNIER Jeanne Marie 1963
LOFFREDO Vincent Yves 1955
MANTZ Jean 1983
MICHAUT Bernard 1951
MICHEL Jean René 1953
MONAT Yves 1963

NOBILLOT André 1957
PIUSSAN Jean 1977
POIRAUDEAU Serge 1985
POUILLART Pierre Robert 1965
REIGNIER Alain 1964
de ROLLAT Philippe 1969
RONDOT Pierre 1954
ROUX Pierre 1951
SILVESTRE Jean 1948

Rapport moral du Président : Emmanuel CHARTIER-KASTLER

L'AAIHP : des perspectives qui changent !

Notre environnement a bougé et bouge comme jamais :

- changements démographiques
 - changements sur le fonctionnement du troisième cycle en cours depuis la rentrée 2017
 - changements d'équilibres du monde hospitalier et libéral
 - changements de politiques de santé à venir
 - changements de raisonnement médical à prévoir avec les « big data » et l'intelligence artificielle
 - changements à venir au sein de l'APHP (organisation, plans immobiliers, développement de l'ambulatoire, ...)
- Etc...

Pour notre association qui a bien perçu tous ces bouleversements, il s'ajoute une érosion de l'intérêt associatif pour beaucoup des AHP comme en témoigne la baisse régulière du nombre des cotisants et la moindre perception par beaucoup des plus jeunes de l'entraide intergénérationnelle et confraternelle que nous sommes en mesure d'offrir.

A l'occasion de notre récente assemblée générale qui a fait le bilan 2017 et a pourvu au renouvellement et à l'arrivée de nouveaux membres au sein du CA, je les salue et les remercie de leur intérêt pour notre structure. Je voudrais regarder avec eux tous l'avenir avec un prisme positif et prospectif.

Nous avons avec le SCCAHP d'excellentes relations et la création commune de la bourse à la mobilité est un succès. Votre bureau a participé à la soirée d'accueil des nouveaux CCA admirablement organisée en novembre 2017 dans l'amphithéâtre de l'Académie Nationale de Médecine. Notre collègue Laurent Alexandre y a donné une conférence toujours brillante et provocante à propos de l'Intelligence Artificielle. Les futures générations vivront avec ces algorithmes, analyses de Big Data et aide au diagnostic. Si les méthodes de travail peuvent être amenées à évoluer, le compagnonnage restera, la recherche perdurera et les hommes auront toujours besoin de se rencontrer. L'AAIHP en est un lieu, il faut y réfléchir.

Je me suis déjà exprimé sur nos bourses pour internes dans le précédent éditorial mais la réception de 85 dossiers pour l'attribution à venir de la bourse 2018 montre bien le soutien que les plus jeunes

attendent de nous. Cet engouement pour une formation à la recherche plus valorisée et structurée pendant le troisième cycle est à féliciter et encourager. Cependant pour nous-mêmes nos moyens restent limités et étriés dans notre fonctionnement actuel, et il nous faudra réfléchir dans les deux ans qui viennent à des changements de structures et à la recherche de fonds par le mécénat, qui nous permettraient de faire perdurer l'esprit AIHP en rendant dominantes nos activités de soutien aux plus jeunes.

Notre insertion au sein de l'APHP est fondamentale. Elle est notre raison d'être, notre point commun par les années passées dans les structures hospitalières et le début de la création de ces liens interspécialités et intergénérationnels qui feront la qualité de la prise en charge de nos patients. Le mot « réseau » est à la mode, parfois galvaudé, mais reste la réalité de notre formation au sein de l'APHP. J'y tiens et je compte sur vous comme sur nos instances dirigeantes à l'APHP pour nous aider à les entretenir. La gouvernance hospitalière revue par le législateur en 2017 pourrait faire craindre une déconnexion de l'esprit d'initiative médicale d'avec les révolutions d'organisation à venir et lancées par le Ministère de la Santé. Je voudrais pouvoir dire et espérer que nous, médecins AIHP, serons de ceux qui soutiendront et créeront tous projets qui vont dans le sens de l'amélioration de la connaissance scientifique médicale et de la prise en charge de nos patients.

Changer les modes de pensées ou de travail n'est pas synonyme d'abandon de nos traditions scientifiques ou folkloriques. De nombreux débats ont éclos sur les salles de garde. Sachons prendre en compte les demandes de l'époque actuelle en conservant ce lieu fondamental du développement de la vie de l'interne qu'est la salle de garde. Je compte sur vous tous pour défendre le maintien de la salle de garde pour nos plus jeunes collègues dans ce qu'elle a de lieu d'épanouissement professionnel et d'investissement dans la vie de l'hôpital qui en a besoin. Dans le même temps, les changements démographiques de la profession et les requêtes de maintien d'une vie de compagnons respectueux de leurs collègues présents et anciens (1802...) doivent être analysés sans passion et permettre la conservation de ce lieu mythique.

Enfin, je voudrais également ouvrir la perspective de développement des moyens de nous faire connaître sur les réseaux sociaux ou les canaux d'information médicale. Nous en rêvons depuis longtemps. Nous butons sur les moyens humains pas toujours suffisants pour suivre. Je compte sur le nouveau CA pour avoir des suggestions à bas coût qui fassent diffuser les idées de l'AAIHP.

Je conclurais en remerciant tous ceux qui œuvrent au quotidien de la vie de l'Association et de ses structures filles. Qu'ils soient remerciés pour leur énergie, leur patience et leur présence. L'APHP nous a aujourd'hui à nouveau ouvert ses portes à Scipion mais les contraintes liées au personnel et à la disponibilité des locaux nous ont fait tenir notre Assemblée Générale en pleine après-midi ce qui est moins favorable à la présence des actifs. J'en suis conscient mais je tiens beaucoup à ce que nos Assemblées Générales aient lieu dans l'APHP afin de garder symboliquement la preuve de notre attachement à celle-ci. Que la direction générale en soit remerciée.

Rapport d'activité du Secrétaire général : François DANIEL

François Daniel remercie chaleureusement tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche pendant l'année 2017 : Emmanuel Chartier-Kastler par leurs entretiens téléphoniques réguliers, Philippe Brun organisateur des cafés littéraires, Christophe Tresallet corédacteur de la revue et qui gère avec Jérémie Lefèvre les deux Prix d'Excellence, Patrick Serpeau et Jean Valty pour la présélection des 85 demandes de Bourse AAIHP, ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration régulièrement présents à chacune de ses réunions . Celles-ci se sont déroulées le lundi 24 avril 2017, le lundi 2 octobre 2017 et le lundi 11 décembre 2017.

Il tient aussi à saluer particulièrement cette année, Dominique Carré, qui dans un environnement personnel particulièrement difficile, a mené à bien l'édition des 4 numéros de notre revue, et le travail régulier et efficace de notre secrétaire Doriane de Nazelle.

1 - COTISATIONS

1157 collègues ont versé leur cotisation en 2017, soit 212 de moins qu'en 2016 (1369).

Cette diminution du nombre de cotisants s'est accompagnée aussi de celle des rentrées financières mais dans une moindre proportion. Elle passe de 110 279 € en 2016 à 99 801 € en 2017.

Au total entre 2015 (112 210 €) et 2017 la chute est quand même de 11%.

● Le résultat est décevant pour plusieurs raisons :

- la base informatique est maintenant opérationnelle, et les relances ciblées sur certaines spécialités ou certaines promotions n'ont pas eu le succès escompté.

- les possibilités de règlement par virement bancaire n'ont été utilisées que par 45 collègues

- le paiement par chèque reste de loin le paiement le plus utilisé

- la mise en place du paiement par carte bleue ne sera optionnelle qu'en 2018 ce qui retarde d'autant son utilisation par les jeunes collègues, qui ne disposent pas tous d'un chéquier.

- enfin il existe une certaine réticence à l'emploi d'un prélèvement automatique qui de plus a un coût non négligeable.

● L'analyse fine de la répartition de la chute des cotisants par tranche d'âge de nomination au concours montre que cette chute est maximale pour les anciennes promotions entre 1940 et 1959 (respectivement -69% et -26%), modérée pour les promotions de 1960 à 1990, qui sont notre cœur le plus fidèle, mais de nouveau très importante pour les plus jeunes promotions. Il faut tempérer cette constatation par le fait que les cotisations rentrées grâce à la Bourse Master (85 participants) n'ont pas encore été enregistrées dans la comptabilité.

2 – POLITIQUE VIS-A-VIS DES JEUNES COLLEGUES

a) Aide aux familles

Raison fondatrice de l'AAIHP, elle s'est poursuivie en 2017 avec le soutien de 4 familles pour un montant global de 9 750 euros.

- Elle se monte à 1 500 euros par an et par enfant scolarisé, pour un revenu familial inférieur à 25 000 euros par an. L'allocation est ensuite dégressive si le revenu familial augmente.

- Son attribution est conditionnée par l'établissement d'un dossier comportant toutes les justifications souhaitées, en particulier certificat de scolarité en cours pour les enfants et photocopie de la déclaration des revenus.

b) Bourse Master

Attribuée en 2017 à Baptiste Gaborieau pour son travail sur :

« Caractérisation de la relation concentration effet d'un bactériophage au cours du traitement d'infections pulmonaires »

Le cru est de nouveau en forte augmentation avec 85 protocoles reçus – soit une élévation d'environ 50% tous les ans depuis 3 ans.

Cependant par la suite, seuls les lauréats de chaque année continuent à cotiser à l'AAIHP.

Ceci pose le problème d'augmenter le nombre de bourses, mais en diminuant son montant.

c) Bourse Mobilité 1 an à l'étranger

Elle a été remise pour la première fois en octobre 2016 à Benjamin Rohaut (2004) pour son projet :

« Etude de la connectivité fonctionnelle cortical dans le coma post anoxique »

Nous avons des nouvelles régulières de son séjour à Columbia University, qui se déroule dans d'excellentes conditions, à telle enseigne qu'il poursuit actuellement une seconde année sur la demande expresse de son chef de service.

Elle a été attribuée en octobre 2017 à Jérémie Joffre pour son travail fait en Californie

« Le rôle de la signalisation endothéliale médiée par les TLRs dans l'inflammation, la coagulopathie et la dysfonction d'organe au cours du sepsis »

Là encore il est prévu que le lauréat tienne régulièrement informé l'AAIHP de son séjour ce qui nous permettra d'en faire état dans la revue.

d) Prix d'Excellence

Comme chaque année, 2 prix d'excellence ont été attribués à des internes ou des chefs de cliniques pour un article en anglais signé en premier dans une revue à forte valeur ajoutée

Le nombre de dossier est ici restreint à 6 cette année.

Les lauréats sont :

Prix Excellence Médecine

Jérémie Cohen - CCA - ECN 2007

Titre : "STARD for Abstracts: essential items for reporting diagnostic accuracy studies in journal or conference abstracts"

"British Medical Journal"

Prix Excellence Chirurgie

Daniel Pietrasz - Interne - ECN 2011

Titre : **“Plasma Circulating Tumor DNA in Pancreatic Cancer Patients Is a Prognostic Marker”**

Clin Cancer Res”

3 – LA COMMUNICATION

a) Revue *L’Internat de Paris*

La parution du n° 90 a été retardée du fait de la faillite de notre imprimeur. Les thèmes traités ont été la rhumatologie (n°87), l’urologie (n°88), la dermatologie (n°89) et le cancer du sein (n° 90).

Le numéro de mars 2018 (91) paraîtra en avril, et nous espérons livrer le 92 en juin 2018 pour mettre fin à ce retard.

b) Annuaire de L’internat : *Le Grand AIHP*

Aucun annuaire n’a été édité en 2017 ; par contre il est prévu d’éditer en septembre 2018 un grand AIHP complet, reprenant l’ensemble des collègues en exercice ou non jusqu’à la promotion 2003 précédant le début des ECN.

L’intégration des nouvelles promotions reste toujours problématique du fait de leur nombre.

c) Sites informatiques

Les deux sites connaissent un rythme de croisière satisfaisant

- *aihp.fr* est surtout consulté pour la liste des promotions jusqu’en 2003 inclus. Elle est présentée sous deux formes : alphabétique d’une part et par rang de nomination d’autre part. La question d’une édition papier de cette liste mérite d’être posée, mais soulève le problème de son financement
- *linternatdeparis.fr* a actuellement 11 000 inscrits depuis sa mise en service. Ce site est surtout fréquenté par les étudiants en médecine pré-ECN. Il regroupe tous les articles parus dans la revue, et quelques autres qui n’ont pas été édités faute de place.

4 - REUNIONS

a) Réunions professionnelles

Aucune réunion n’a été organisée directement cette année par l’AAIHP.

Nous avons participé par contre à la réunion d’accueil de la nouvelle promotion des Chefs de Clinique en octobre 2017, qui s’est déroulée à l’Académie de Médecine grâce à l’intervention de son secrétaire, notre collègue Daniel Couturier.

L’AAA-APHP a organisé deux rencontres, l’une sur le thème de la retraite du médecin hospitalier organisée par notre collègue Georges Offenstadt, l’autre sur le thème « Pauvreté et migrants » avec la participation de Xavier Emmanuelli.

b) Réunions extra-professionnelles

La quatrième exposition de l'AAPS a eu lieu à l'Espace Beaurepaire proche des Hôpitaux Saint Louis et Lariboisière. Elle a connu un grand succès avec 2 vernissages et une bonne fréquentation. Elle sera renouvelée du 8 au 14 octobre 2018, et complétée par la remise d'un Prix en février 2019.

Deux cafés littéraires se sont tenus en novembre 2017 et janvier 2018 à la Brasserie Le François Coppée, Philippe Brun ayant succédé à Jean-Pierre Brunet pour l'organisation de cette manifestation.

EN CONCLUSION

Malgré tous les efforts fournis par les membres du CA, force est de constater que la relève par les jeunes collègues reste très problématique, la majorité d'entre eux ne connaissent même pas l'existence de l'AAIHP. Il devient donc impératif de développer encore davantage toutes les actions de communication, dans le double but d'une part d'augmenter notre financement par des dons déductibles de l'impôt sur le revenu, et d'autre part d'intéresser les jeunes promotions à la survie de l'Internat.

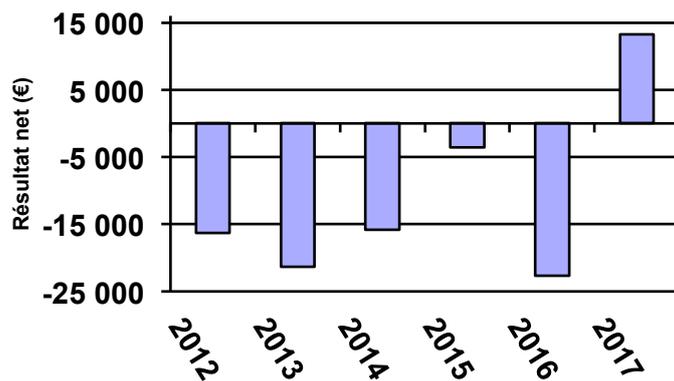
Rapport moral du trésorier : Philippe Brun

Au 31 décembre 2017, la situation financière de notre association est bénéficiaire de 13 289 € contre un exercice déficitaire de -22 691€ l'année dernière. Il est important de noter qu'une partie des dépenses sont prises en charge sur les ex-fonds de prévoyance et ne sont donc pas incluses dans ce le compte de résultat du bilan comptable. Il s'agit des différentes bourses de recherche (47 000 €) ainsi que de l'aide aux familles (9 750€). En effet le protocole d'accord que nous avons signé avec les Internes nous impose de n'utiliser l'ancien fond de prévoyance des Internes que pour le soutien à la recherche ou pour des actions d'entraide. Ce fond ne doit pas être utilisé pour le fonctionnement quotidien de l'association.

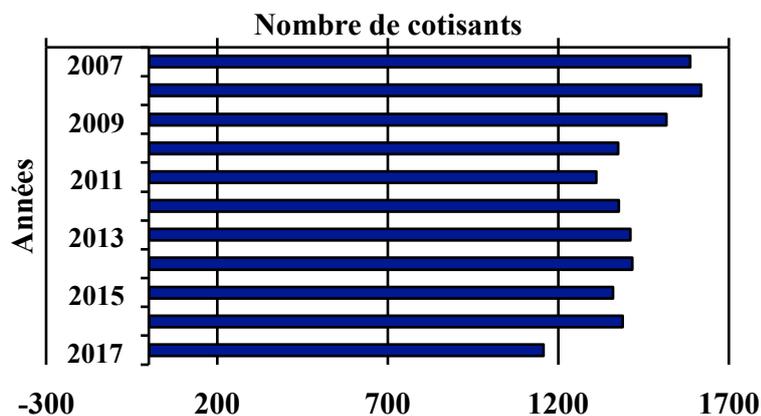
En intégrant ces dépenses dans notre compte d'exploitation nous aurions un exercice déficitaire d'un peu plus de 43 000 €. Néanmoins les résultats de l'exercice 2017 sont meilleurs que ceux de 2016 à périmètre constant.

Ces mauvais résultats sont d'une part la conséquence de la baisse du nombre de cotisants et des frais importants que nous engageons pour relancer les cotisations et d'autre part de l'absence de la subvention Servier.

Pour mémoire le solde des comptes des années précédentes est indiqué dans le tableau ci-dessous :



Cette année nous avons perdu un peu plus de 230 cotisants (1157 contre 1389 cotisants l'année précédente). La distribution d'un exemplaire du journal à l'ensemble de notre base de données a été inefficace. Nous n'avons pas non plus trouvé de nouveaux cotisants parmi la population des Chefs de Clinique Assistant des Hôpitaux et ceci malgré l'ajout de plus de 7000 nouvelles adresses de CCA dans notre base de donnée. Un nombre d'environ 1900 cotisants devrait nous permettre d'équilibrer nos comptes.



Du fait de la baisse des cotisants et de l'absence de la subvention des laboratoires Servier, les produits d'exploitation sont en diminution de 30% (104 431 € cette année vs 148 553 € l'année précédente).

La subvention de Servier (27 500 € dont 25 000 € pour la bourse IHP) n'a pas été versée en 2017. En effet pour des raisons de règle de compliance, Servier préfère verser directement la bourse au bénéficiaire. Ce qui doit être fait dans les semaines qui viennent. Nous demanderons au bénéficiaire de la bourse 2017 de nous rembourser la somme que nous lui avons versé l'année dernière. Par contre pour l'exercice 2018 nous n'avons aucun engagement de Servier pour pérenniser cette bourse.

Il est donc impératif de trouver de nouveaux donateurs. Une communication sur notre activité de soutien à la recherche pourrait nous aider à trouver d'autres donateurs en dehors du domaine médical et pharmaceutique. Pour mémoire, nous avons un peu plus de 4 000 € de dons dont la majorité provient de proches de membres mais non membres de l'Association.

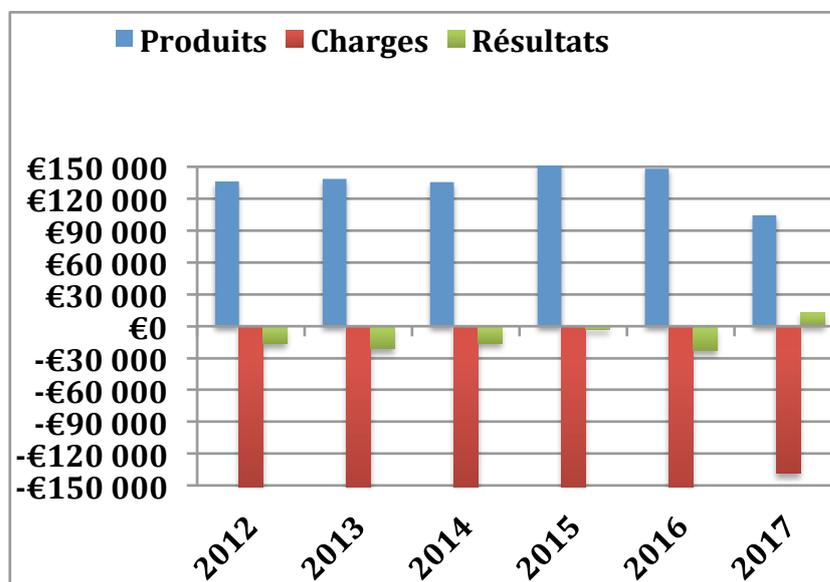
Pour rappel, les cotisations sont les suivantes : 35€ pour les IHP et 50 € pour les CCA en exercice, 90 € pour les AIHP en exercice et 70 € pour les retraités.

Cette année nous avons enregistré 47 364 € de plus-values sur cession de titres contre 52 € en 2016. Cet élément de produit permet de dégager un excédent sur l'exercice.

Les charges d'exploitation sont en diminution par rapport à celles de l'année précédente (-138 386 € cette année et -171 297€ en 2016, -20%). Les principales dépenses sont :

- 58 624€ pour les frais postaux des appels à cotisation (stable par rapport à 2016),
- 10 727€ pour l'impression des appels à cotisation (-69% par rapport à 2016),
- 24 413€ reversé à la société des Editions de l'AAIHP pour l'abonnement à la revue (-32% par rapport à 2015). Cette baisse est la conséquence d'une part de la diminution du nombre de cotisants et d'autre part au retour de la quote part abonnement à 20€ par cotisant. Nous l'avons augmenté à 25€ par cotisant lors de l'exercice 2016.
- 21 992€ pour les salaires (stable),
- Le poste maintenance informatique a doublé (7 947€) du fait de l'augmentation de la base de données des cotisants (CCA) et de l'achat du système de paiement de la cotisation par carte bleue qui a pris du retard.

Pour l'exercice 2018, si nous n'avons plus la subvention de Servier, nous devrions avoir le même



niveau de produit d'exploitation. Sauf si nous augmentons notre nombre de cotisants (la cotisation par CB devrait nous aider) et si nous développons les dons en provenance de nouveaux donateurs, ce qui nécessite de revoir notre communication. Le poste charge d'exploitation devrait être en discrète baisse.

Cette année l'aide aux familles et les différentes bourses de recherche ont été intégralement prises en charge par les anciens fonds de prévoyance des Internes et des Chefs de Clinique et n'ont donc pas été intégrées dans le compte de résultat sus jacent.

Le détail de ces dépenses est le suivant:

- Aide aux familles : 9 750€ (15 613€ en 2016 et 20 847€ en 2015). Ce poste est en constante diminution. Actuellement nous avons 4 familles.
- Bourses et Prix de recherche : 47 000€, stable par rapport à 2016. Ce poste se décompose en 25 000€ pour la bourse master des internes, 20 000€ pour la bourse des CCA que nous partageons en deux avec le syndicat des CCA et 2000€ de prix d'excellence.

Le détail du bilan de nos actifs correspond au portefeuille de placement des ex- fonds de prévoyance des Internes. Cette année il est crédité de 1 276 647€ contre 1 329 149€ en 2016, soit -75 288€. Cette diminution correspond aux dépenses bourses et aide aux familles.

A noter dans ce bilan une créance de la société des éditions de l'Internat de 12 741 €. Nous avons consenti un prêt de 38 112 € lors de la création de cette SARL.

Pour mémoire l'association reste devoir 123 000 € à la SARL Société de l'Internat, au titre d'un emprunt pour l'organisation du bicentenaire de l'Internat des hôpitaux de Paris en 2002.

Montant Cotisations inchangé

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de l'approbation de l'ensemble des documents présentés (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, compte de résultat, bilan, annexes).

Emmanuel Chartier Kastler
Président

François Daniel
Secrétaire général

Philippe Brun
Trésorier

